

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

SÉANCE ORDINAIRE DU 19 DECEMBRE 2018

Nombre de Conseillers :	L'an deux mille dix-huit, le DIX NEUF DECEMBRE, à vingt heures et trente minutes,
en exercice..... 61 présents..... 43 procurations..... 13 absents 5 Suffrage exprimé ... 56	Le Conseil de la Communauté d'Agglomération PLAINE VALLEE, légalement convoqué par courrier du 13 Décembre 2018 et par affichage du 13 Décembre 2018, s'est réuni à la Mairie de Soisy-sous-Montmorency, 2, avenue du Général de Gaulle, dans la salle des mariages, sous la présidence de M. Luc STREHAIANO , Président et Maire de Soisy-sous-Montmorency.

Etaient présents :

• Andilly :	Annie GUIDEZ,
• Attainville :	Odette LOZAÏC,
• Bouffémont :	Claude ROBERT, Michel LACOUX (à partir du point 3),
• Deuil-la Barre :	Muriel SCOLAN, Gérard DELATTRE, Virginie FOURMOND, Fabrice RIZZOLI,
• Domont :	Michelle HINGANT, Jean-François AYROLE, Fabrice FLEURAT,
• Enghien-Les-Bains :	François HANET (à partir du rapport n°15), Marie-Christine FAUVEAU-MARTINET,
• Ezanville :	Pierre GREGOIRE,
• Groully :	Joël BOUTIER, Christine MORISSON,
• Margency :	Christian RENAULT,
• Moisselles :	Véronique RIBOUT,
• Montlignon :	Alain GOUJON,
• Montmagny :	Patrick FLOQUET, François ROSE,
• Montmorency :	Christian ISARD, Marie MOREELS, Jean-Pierre DAUX, François DETTON,
• Piscop :	Christian LAGIER,
• Saint-Brice-sous-Forêt :	Alain LORAND, William DEGRYSE, Patrick BALDASSARI, Didier ARNAL,
• Saint-Gratien :	Julien BACHARD, Jacqueline EUSTACHE-BRINIO, Didier LOGEROT, Karine BERTHIER, Jean-Claude LEVILAIN (à partir du rapport n°3 jusqu'au n°20), Anne BERNARDIN, Natacha VIVIEN,
• Saint-Prix :	Gérard BOURSE,
• Soisy-sous-Montmorency :	Luc STREHAIANO, Christiane LARDAUD, Claude BARNIER, François ABOUT, Laura BEROT,

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales.

Absents excusés ayant donné Procuration :

Michel BAUX à Gérard DELATTRE ; Dominique PETITPAS à Muriel SCOLAN ; Bertrand DUFOYER à Virginie FOURMOND ; Paul-Edouard BOUQUIN à Michelle HINGANT ; Philippe SUEUR à Julien BACHARD ; Xavier CARON à Marie-Christine FAUVEAU-MARTINET ; Alain BOURGEOIS à Christian LAGIER ; Luc-Eric KRIEF à François ROSE ; Michèle BERTHY à Luc STREHAIANO ; Muriel HOYAUX à Marie MOREELS ; Virginie HENNEUSE à William DEGRYSE ; Jean-Claude LEVILAIN à Jacqueline EUSTACHE-BRINIO à partir du rapport n°20 ; Jean-Pierre ENJALBERT à Gérard BOURSE ; Bania KRAWCZYK à Claude BARNIER ;

Absents : Frédéric BOURDIN, Agnès RAFAITIN-MARIN, Marc POIRAT, Fabienne PINEL, Thierry OLIVIER,

Le Président ayant ouvert la séance et fait appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire de séance pris dans le sein du conseil.

Monsieur Pierre GREGOIRE est désigné pour remplir cette fonction.

ECLAIRAGE PUBLIC

OBJET: CONTRAT DE PARTENARIAT PORTANT SUR LA RENOVATION, L'ENTRETIEN ET LA MAINTENANCE DE L'ECLAIRAGE PUBLIC DE L'AGGLOMERATION PLAINE VALLEE – COMMUNICATION DU RAPPORT ANNUEL 2017

EXPOSE DES MOTIFS

Le contrat de partenariat public-privé portant sur la rénovation, l'entretien et la maintenance de l'éclairage public des 7 communes de ATAINVILLE, BOUFFEMONT, DOMONT, EZANVILLE, MOISSELLES, PISCOP et SAINT BRICE SOUS FORET conclu le 27 octobre 2011 pour une durée de quinze ans est confié à la société de projet Eclairage Plaine de France :

- Sur la période 2011-2026
La maintenance (préventive, curative et relamping) de l'ensemble des équipements d'éclairage public (7467 points lumineux), d'éclairage sportif extérieurs (14 équipements) et de signalisation lumineuse tricolore (12 carrefours) sur le territoire des communes membres de l'ex-CCOPF.
- Sur la période 2011-2013
La réalisation d'un programme de rénovation comprenant essentiellement le remplacement de 4 374 luminaires et de 2 407 mâts, ainsi que la remise à niveau de l'ensemble des équipements de signalisation lumineuse tricolore et des installations d'éclairage de cinq sites sportifs.
- Sur la période 2017-2026
La réalisation d'un programme d'investissements dits « différés » comprenant notamment le remplacement, tous les ans, de 56 luminaires, 19 mâts et 17 armoires.

Au titre de l'année 2017, le montant des loyers annuels acquittés s'est établi comme suit :

Poste	Loyer annuel
Investissement initiaux	735 900,00 € TTC
Maintenance	334 618,24 € TTC
Fonds enfouissement	153 023,77 € TTC
GER (gros entretien renouvellement)	68 737,78 € TTC
Frais de gestion	7 030,09 € TTC
TOTAL	1 299 309,88 € TTC

Le contrat de partenariat prévoit que le programme de travaux des investissements différés débute au quatrième trimestre 2017, le rapport annuel, annexé à la présente note, est essentiellement statistique et reprend :

- L'état du parc d'éclairage public ;
- Le planning de la maintenance préventive et les interventions réalisées en maintenance curative (suite à auto-détection ou signalement par l'intermédiaire du numéro vert).
- L'observation des engagements de résultat du partenaire privé s'agissant des économies d'énergie (à noter, sur ce point, que les relevés de compteur sont réalisés chaque année de manière contradictoire).
- Le gros entretien renouvellement (GER) a débuté au 1^{er} novembre 2017, il a permis la rénovation de :
 - 18 armoires de commande
 - 56 points lumineux
 - 19 supports

Ce rapport a été présenté aux membres de la commission consultative des services publics locaux réunis en séance le 12 décembre 2018.

CECI EXPOSE,

VU le code général des collectivités territoriales, notamment son article L.1414-14 dans sa version en vigueur à la date de signature du contrat de partenariat,

VU le compte-rendu annuel d'activités 2017 établi par ECLAIRAGE PLAINE DE FRANCE permettant d'apprécier les conditions d'exécution du service,

H

Accusé de réception en préfecture
095-200056380-20181219-DL2018-12-19_19
-DE
Date de télétransmission : 02/01/2019
Date de réception préfecture : 02/01/2019

CONSIDERANT qu'afin de permettre le suivi de l'exécution du contrat de partenariat, un rapport annuel, établi par le cocontractant, est présenté par l'exécutif à l'assemblée délibérante de la collectivité territoriale ou de l'établissement public,

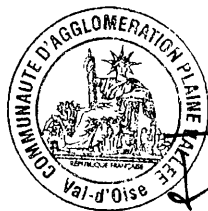
Sur le rapport de Monsieur GOUJON,

Le Conseil de Communauté après en avoir délibéré, et à l'unanimité,

ARTICLE UNIQUE : PREND ACTE de la communication en pièce jointe du rapport annuel 2017 portant sur l'exécution du contrat de partenariat public-privé portant sur la rénovation, l'entretien et la maintenance de l'éclairage public des 7 communes de l'ex-CCOPF.

FAIT ET DELIBERE EN SEANCE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.

Le Président,



Acte publié ou notifié le ... 02/01/2019 ...
 La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification.
 Pour le Président et par délégation,
 Le Directeur Général des Services,

Patrice GINOT

Accusé de réception en préfecture
 095-200056380-20181219-DL2018-12-19_19
 -DE
 Date de télétransmission : 02/01/2019
 Date de réception préfecture : 02/01/2019

Acte à classer

DL2018-12-19_19

1

En préparation

2En attente retour
Préfecture**3**

> AR reçu <

4

Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2019-01-02T16-14-42.00 (MI214576212)

Identifiant unique de l'acte :

095-200056380-2018 1219-DL2018-12-19_19-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : Communication du rapport annuel 2017 du contrat de
partenariat portant sur la rénovation, l'entretien
et la maintenance de l'éclairage public de la Communauté
d'Agglomération Plaine Vallée

Date de décision : 19/12/2018



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 9. Autres domaines de competences
9.1. Autres domaines de competences des communesActe : 19_Communication RA
2017 Eclairage public.PDF

Multicanal : Non

Pièces jointes :

19.1 ENGIE INEO
CAPV Nord - rapport
annuel 2017 V3.PDF

Type PJ : 21_RP - Rapport de présentation



Imprimer la PJ avec le tampon AR

Classer

Annuler

Préparé

Date 02/01/19 à 16:14

Par SPECQ Nadege

Transmis

Date 02/01/19 à 16:14

Par SPECQ Nadege

Accusé de réception

Date 02/01/19 à 16:33

